Le Grain de Sel du vendredi

ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

Vendredi 25 novembre 2022 - N°416

Pour permettre aux propriétaires de partager leur passion

par Hubert Tassin – Président des P.P

Les analyses de l'ensemble des composantes de notre écosystème convergent : tous ont bien conscience de l'impératif de donner aux propriétaires les meilleures raisons d'exercer leur loisir favori et – pour la plupart d'entre eux- leur passion. Évidemment, c'est une chose d'en avoir conscience et une autre de prendre les mesures concrètes pour faire évoluer les pratiques.

Ainsi, à l'heure des traditionnelles Assemblées Générales de fin d'année, de nombreux membres de l'Association PP ont demandé que notre réunion statutaire puisse débuter par un séminaire de réflexion destiné à dégager des propositions visant – de façon pratique - à rendre la vie quotidienne du propriétaire plus attrayante, plus ludique et moins parsemée de contraintes administratives, de tracasseries qui viennent rendre le rêve moins évident. Ce qu'on appelle dans le langage marketing d'aujourd'hui « gommer les irritants ».

La prise de conscience est générale

Il y a bien longtemps qu'on parle, à tous les niveaux, de dérouler un tapis rouge sous les pas des propriétaires. C'est un leitmotiv dont je crois pouvoir dire qu'il a été repris dans les discours électoraux de tous les candidats à la présidence de France Galop qu'il m'a été donné d'entendre. Lors d'une mandature assez ancienne un candidat s'était même engagé à recruter une dizaine de collaborateurs chargés de développer le « département propriétaires ». On est encore très loin du compte.

Je ne veux bien sûr pas laisser entendre que rien n'a été fait ou que rien n'est fait. Les procédures d'agrément de propriétaire ont été simplifiées, les conditions d'association ont été étendues et allégées, de nombreux hippodromes ont développé des installations pour mieux accueillir les propriétaires et souvent, au-delà, des acteurs des courses. Le ressenti exprimé par les propriétaires consultés reste pourtant sans appel : le parcours du propriétaire est parsemé d'embuches et France Galop est toujours considérée d'abord comme une administration parfois hostile, beaucoup plus à qu'un club convivial et une association qui vous considère avec les égards dus à un membre.

La prise de conscience est bien réelle. Il y a quelques mois, à la demande de Delphine Violette, directrice du marketing à France Galop, une délégation de propriétaires PP a été invitée à venir présenter analyses et réflexions. Le département de France Galop en charge des acteurs des courses multiplie les rencontres, les visites d'écuries. Les sociétés de

Le Grain de Sel du vendredi
ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

courses régionales s'associent à l'effort général comme l'a fait dimanche dernier la Société des Courses de Lyon avec l'appui du Syndicat des Propriétaires et de France Galop. Tout cela est très louable et témoigne d'une intention positive. Mais il ressort clairement de nos débats à l'Assemblée des PP qu'avant de faire venir de nouveaux membres dans notre famille de passionnés, il faut rendre la famille plus accueillante.

Comment passer de la parole aux actes ?

Il ne suffirait pas d'un *Grain de Sel* pour reprendre toutes les mésaventures de propriétaires un peu dépités et désabusés qui nous remontent au fil de nos consultations. Bien sûr, France Galop est en première ligne avec certains services (celui des comptes, celui des licences…) pour essuyer les critiques. Mais tout le monde s'accorde à reconnaître que l'interlocuteur privilégié, le « sachant » qui permet de déjouer bien des pièges et de résoudre les difficultés est en général l'entraîneur dont le rôle est devenu au fil du temps bien plus large que celui d'un metteur au point de nos chevaux. Entraîneur certes, mais aussi conseiller, administratif, communicant, il est devenu multi-tâches. C'est donc aussi avec lui, parfois accompagné de courtiers, que nous devons réfléchir et travailler sur ces sujets.

Il faut aussi cependant, que France Galop se décide à passer de la parole aux actes, à faire évoluer les documents adressés par le service des comptes, à faire évoluer ses pratiques dans le cadre des relations avec ses membres, à faire évoluer ses dispositifs d'accueil. Je sais que la contradiction à régler réside dans la double mission de France Galop à la fois régulateur et association, à la fois gendarme du système et porte d'entrée qui se doit d'être accueillante. Mais cette contradiction peut être réglée. C'est nécessaire.

Associer tous les propriétaires

Pour cela il faut commence à donner à la notion d'association qui est le socle et la raison d'être de France Galop, toute sa portée. Pour assurer un organe de décisions qui soit efficace, il faut en amont respecter et développer les mécanismes de consultation afin de ne jamais donner au propriétaire - aux propriétaires- le sentiment qu'ils ne comptent pas ou si peu.

C'est le sentiment général qui ressort ainsi dans la décision annoncée plutôt *ex abrupto* de réduire un nombre significatif de courses, principalement dans les régions. France Galop a présenté, après l'annonce, un dossier déjà très avancé à diverses instances consultatives qui n'ont pas pu jouer leur rôle fondamental de force de propositions. Il reste à espérer qu'il ne s'est pas seulement agit de simples présentations, mais d'une véritable consultation et que la société-mère entende cette fois la voix des propriétaires qui s'y est exprimée.

C'est précisément pour donner tout son sens à notre démarche et aux propositions que nous allons soumettre à France Galop afin d'améliorer la vie quotidienne des propriétaires et l'accueil des nouveaux que notre vice-président Adrien Montoille a proposé, lors de notre séminaire la semaine dernière d'organiser une vaste consultation des acteurs des courses.

Il faut en effet, en dehors du cadre restreint de nos instances, donner la parole à l'ensemble de ceux qui veulent améliorer les choses et mieux partager notre passion des courses. Telle sera le sens des initiatives qu'Adrien Montoille a proposées et que nous allons développer dans les prochaines semaines.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr